

Compte-Rendu de la Commission de quartier 4.1

Le 18 décembre 2017 – 19h – Salle Garonne

Madame Costes-Dandurand remercie l'assistance pour leur présence et donne la parole à Monsieur Canredon, qui animera la réunion. Celui-ci présente l'ordre du jour :

1. Actualités et projets du quartier
2. Travaux Pôle
3. Territorialisation de la Police Municipale
4. Intervention TESO

1. Actualités et projets du quartier

- Rénovation du jardin Pierre Rous :

Madame Costes -Dandurand indique que la Direction des Jardins et Espaces Verts a réalisé une étude de la rénovation du jardin, donc le démarrage des travaux est programmé pour début 2018 (pour un coût d'environ 150.000€), en concertation avec les riverains des résidences avoisinantes, dont notamment Monsieur Trapp, qu'elle remercie pour son implication: reprise des allées, plantations d'arbres, rénovation des bancs, etc)

- Bilan du stationnement réglementé rue du Faubourg Bonnefoy :

Madame Costes-Dandurand rappelle que celui-ci a été déployé le 26 juin dernier sur la rue du Faubourg Bonnefoy, sur 138 places comprises entre le Pont Raynal et la rue Jules Lemaître., avec un ressenti positif des riverains et commerçants qui constatent une amélioration des possibilités de stationnement aux abords des commerces.

Ainsi, 41 % des transactions réalisées sont gratuites (30 minutes étant offertes le matin et l'après-midi), ce qui permet notamment aux parents de stationner plus facilement pour déposer leurs enfants au groupe scolaire de Bonnefoy.

En revanche, un report de stationnement est constaté sur les rues adjacentes, qui sont hors du périmètre du stationnement réglementé.

▪ **Déploiement du stationnement résidant sur Marengo et Terre Cabade**

Madame Costes-Dandurand indique que le stationnement résidant est déployé depuis le 27 novembre sur les quartiers Terre Cabade et Marengo suite à de nombreuses sollicitations, ces quartiers connaissant des conditions de stationnement très difficiles.

Elle précise que quelques problématiques liées à la matérialisation des places de stationnement peuvent encore subsister, mais sont en cours de résolution par les services.

Toutefois, le stationnement résidant permet d'ores et déjà d'améliorer les conditions de stationnement dans le quartier en libérant des places, en favorisant le stationnement des habitants et en assurant un meilleur partage de l'espace public entre tous les usagers.

▪ **Point sur l'enveloppe participative**

Madame Costes-Dandurand indique que l'enveloppe participative de quartier, dont le montant s'élève pour 2017 à 55400€, a été intégralement engagée. Elle a ainsi permis de financer:

- La pose d'un filet anti-ballons dans la cour de récréation de l'école maternelle Marengo Périole (15000€) (installation en 2018)
- La rénovation de l'éclairage du jardin Pierre Rous, en complément de la réfection programmée par la DJEV (15000€) en 2018
- L'implantation de candélabres pour l'éclairage du côté pair du haut de la rue du Faubourg Bonnefoy (tronçon avenue de Lavour- route d'Albi – 20000€ - travaux en 2018)
- L'achat d'un sapin lumineux réutilisable (positionné cette année place Bories – 4000€)
- L'implantation (à venir) de deux nouvelles boîtes à lire, jardin Gaspard et les Hauts de Bonnefoy (1400€)

▪ **Point d'information TAE**

Madame Costes- Dandurand indique que les associations du quartier ont émis un certain nombre d'interrogations sur le projet Toulouse Aerospace Express, notamment sur les raisons du choix du positionnement de la station de Bonnefoy sur la place Bories.

Elle rappelle ainsi les étapes du projet (Cf. Diaporama) et précise que différents positionnements ont été étudiés, celui de la place Bories étant le plus optimal notamment vis-à- vis du tracé global de la ligne. Elle indique également qu'un atelier de concertation à destination des associations est prévu le 18 janvier 2018 sur l'aménagement de la future station.

Question: Comment va être géré le report de stationnement des habitants sur les rues adjacentes à la rue du Faubourg Bonnefoy?

Éléments de réponse: *Le stationnement résidant peut être une solution. Le projet sera soumis à l'approbation des riverains en 2018.*

Question: La matérialisation des places de stationnement dans la rue Montcabrier dans le cadre de la mise en place du stationnement résidant crée un axe rectiligne favorable aux vitesses élevées. Qu'est-il prévu pour y remédier ?

Éléments de réponse: *Les services techniques du pôle territorial Est vont étudier une solution.*

2. Travaux pôle

Monsieur Canredon donne la parole à Monsieur Milhau, du pôle territorial Est, qui énonce les différents aménagements de voirie réalisés au second semestre 2017 (Cf. Diaporama) :

Ainsi, les rues Kléber et du Réservoir ont été rénovées, la traversée piétonne du carrefour Périole/Ortet sécurisée, et le bas de l'avenue du Cimetière sera bientôt restitué aux piétons.

Monsieur Tolfo prend ensuite la parole pour faire un point sur les travaux et études programmés pour 2018 (Cf. Diaporama) : sécurisation du croisement Avenue de la Colonne/Chemin Caillibens, pose de ralentisseurs et la signalisation de zone 30 sur la rue de Périole, mise en accessibilité des traversées piétonnes à l'intersection chemin Lapujade/ rue Michel Ange/rue Béteille, campagne de rénovation des rues d'Armagnac, Dalou et Joubert notamment, etc.

Question: La multiplicité des coussins ralentisseurs est un obstacle pour les deux roues. Quelles solutions sont possibles ?

Éléments de réponse: *Les nouveaux coussins ralentisseurs sont étudiés en conséquence : ils sont en enrobé ou en béton (donc moins glissants que les précédents en plastique), et sont dimensionnés de façon à permettre le passage des deux roues en toute sécurité.*

Question: Est-il prévu la pose de ralentisseurs rue des Cheminots ?

Éléments de réponse: *Ce n'est pour l'instant pas le cas. Des aménagements de sécurisation ont toutefois été réalisés pour les cyclistes notamment.*

3. Territorialisation de la Police Municipale

Monsieur Canredon donne la parole à Monsieur Turroques, de la Police Municipale :

Celui-ci indique que la territorialisation de la Police Municipale, décidée par Monsieur le Maire, est en place depuis le 6 juillet 2017. Environ 300 agents armés seront opérationnels sur le terrain à fin 2017 et repartis selon différentes brigades, et 350 caméras de vidéoprotection ont été déployées sur l'ensemble de la ville (Cf. Diaporama).

Il rappelle également que la Police Municipale a pour mission d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques (surveillance de la voie publique, encadrement d'événements et manifestations, contrôle du stationnement, etc.).

Désormais, les unités de policiers municipaux sont réparties selon les 6 secteurs de Démocratie Locale, avec pour objectif notamment d'améliorer la sécurisation des écoles, de mieux répondre aux sollicitations des riverains qui s'adressent aux élus ou à Allô Toulouse, de déployer des patrouilles sur des zones où sont signalés des regroupements ou incivilités, ou encore de faciliter la coopération sur le terrain avec les Commissariats de quartier.

L'équipe du secteur Est est composée de 15 agents travaillant sur 4 cycles horaires, permettant une présence en semaine entre 6h30 et 1h, et de 9h30 à 18h30 le week-end.

Ces agents exécutent ainsi l'ensemble des missions dévolues à la Police Municipale : patrouilles de surveillance générale, de sécurisation des écoles et de l'espace public, de contrôle du stationnement, etc. (cf. Diaporama).

***Question:** La Police Municipale peut-elle intervenir, notamment lorsqu'un gros chantier comme celui du boulevard Pierre Sénard, afin de gérer les problématiques de circulation ?*

Éléments de réponse: *L'équipe territorialisée peut effectivement intervenir ponctuellement à la demande des services concernés de la ville afin de réguler la circulation si besoin.*

***Question:** Face à la recrudescence des tags, est-il possible d'accroître les rondes afin d'appréhender les auteurs en flagrant délit ?*

Éléments de réponse: Les équipages réalisent leurs rondes en véhicules identifiés, ce qui les rend visibles de loin et rendent difficiles les interpellations en flagrant délit. Pour autant, les signalements de tags auprès d'Allô Toulouse permettent de les faire nettoyer rapidement.

4. TESO : Point d'avancement

Monsieur Canredon donne la parole à M. Duvernois d'Europolia, qui rappelle dans un premier temps le périmètre des premiers travaux d'aménagement, allant du pont Riquet au pont Matabiau, et de façade à façade, et ce jusqu'en 2020 (cf. Diaporama).

Une signalétique a été déployée en amont pour les automobilistes, accompagnée d'un plan média complet (panneaux à messages variable de la Ville, réseaux sociaux, etc.).

D'autre part, une signalétique d'hyper proximité a été implantée sur des cheminements piétons ciblés, afin d'orienter vers les commerces et services.

Il précise également que toutes les remarques des associations et des riverains lors du démarrage du chantier ont été intégrées dans l'objectif d'améliorer l'information des automobilistes, et la sécurisation des piétons et cycles.

Il annonce également le déplacement de la dépose minute autour de la gare. Réalisé sur le modèle aéroportuaire, ce dernier sera effectif le 20 décembre. La dépose minute sera accessible via le boulevard pierre Sémard et l'avenue de Lyon et permettra de stationner gratuitement pendant 15 minutes. La circulation est maintenue pendant la durée des travaux.

D'autre part, deux concertations sont prévues au 1^{er} semestre 2018, sur le projet de création de ZAC, et sur le pôle d'Échanges multimodal.

Focus sur la Tour Occitanie :

Monsieur Canredon donne la parole à Monsieur Boncour, responsable des relations institutionnelles de la Compagnie de Phalsbourg, qui rappelle le contexte du projet de la Tour Occitanie:

Un partenariat entre l'État, le groupe SNCF et Toulouse Métropole a conduit au concours lancé en 2016 autour du 1^{er} bâtiment du projet TESO sur le site de l'ancien Tri postal.

La Compagnie de Phalsbourg a ainsi proposé une tour respectant l'environnement, sous la forme d'un quartier vertical incluant un restaurant/bar au sommet de la tour (900m²), des logements (11600m²) et des bureaux (13400m²), un hôtel d'une centaine de chambres (5800m²) basé dans le socle de la tour, ainsi que 600m² de locaux pour la SNCF.

Enfin, en pied de socle, une superficie de 1400m² sera dédiée aux commerces, services et à la restauration. Cette offre commerciale reste à élaborer, notamment avec la participation des associations et des habitants.

***Question:** L'expérimentation du tourne à gauche pour accéder à la dépose minute via l'avenue de Lyon est-elle maintenue ?*

Éléments de réponse: L'expérimentation est maintenue. Une caméra a été installée afin d'enregistrer l'intégralité des mouvements de véhicules dans le cadre de ce test, et un restitution sera réalisée à l'issue des 3 mois de test.

***Question:** Des logements sociaux sont-ils prévus dans la tour ?*

Éléments de réponse: L'offre de logements sociaux étant suffisante à l'échelle du projet TESO, il n'en est pas prévu dans la tour. Toutefois, la tour propose une offre complémentaire, sous la forme de logements intermédiaires en location ou accession.

Mme Costes- Dandurand remercie l'assistance pour leur présence active et clôture la réunion.